



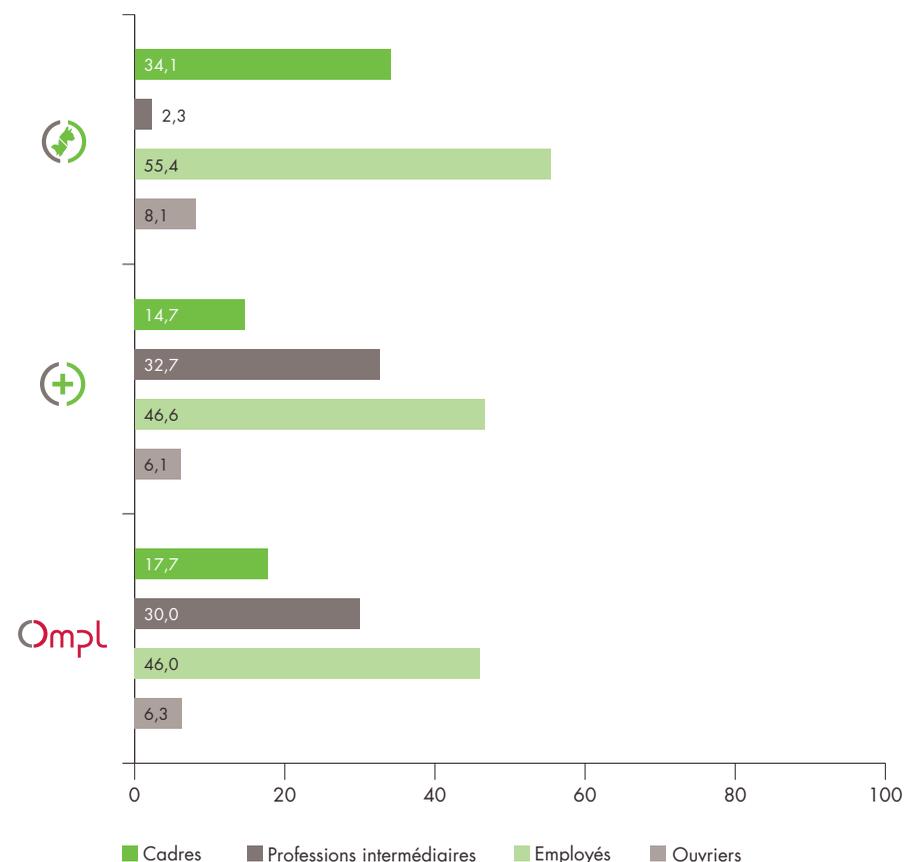
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont fortement représentés : 34,1 % contre 14,7 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est très faible (2,3 %) et inférieure à la part observée pour l'ensemble du secteur (8,1 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (55,4 % contre 46,6 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ (%)



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

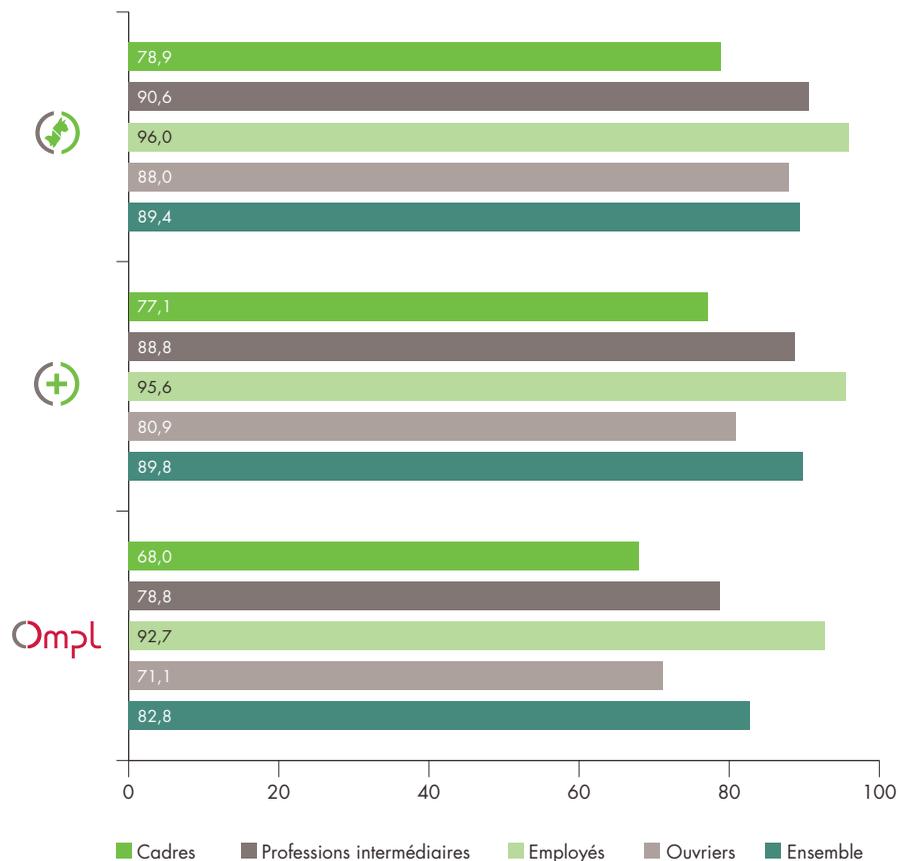
Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes est très importante en raison, notamment, du taux particulièrement élevé dans la catégorie des employés et celle des professions intermédiaires.

Taux de féminisation par catégorie sociale (%)



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période.

En particulier, la féminisation tend à progresser pour les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	68,0	88,0	96,0	78,0	88,0
2009	75,0	83,0	98,0	86,0	88,0
2010	68,0	97,0	98,0	87,0	89,0
2011	77,0	92,0	97,0	86,0	89,0
2012	78,0	93,0	96,0	88,0	89,0
2013	78,0	90,0	97,0	83,0	89,0
2014	78,3	86,2	96,2	83,0	89,2
2015	78,9	90,6	96,0	88,0	89,4



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour la Corse (62,2 %), mais son minimum est atteint pour les DOM (49,6 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	39,0	2,6	50,4	7,4	0,5
Bourgogne-Franche-Comté	19,1	1,7	53,5	7,6	18,1
Bretagne	34,1	3,5	55,0	6,0	1,3
Centre-Val de Loire	29,3	2,7	56,9	10,8	0,4
Corse	ND ¹	ND ¹	62,2	ND ¹	37,8
DOM	ND ¹	ND ¹	49,6	13,7	36,7
Grand Est	34,3	2,0	55,2	8,2	0,3
Hauts-de-France	33,0	1,5	56,8	8,6	0,2
Île-de-France	38,9	ND ¹	50,4	ND ¹	10,7
Normandie	37,5	1,2	52,6	7,8	0,8
Nouvelle-Aquitaine	32,4	2,0	57,2	8,3	0,0
Occitanie	31,7	1,9	58,8	7,7	0,0
Pays de la Loire	32,3	1,7	58,3	7,4	0,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28,2	2,4	61,3	8,1	0,0
	34,1	2,3	55,4	8,1	0,0
	14,7	32,7	46,6	6,1	0,0
Ompl	17,7	30,0	46,0	6,3	0,0

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.